

INTÉRIM MÉDICAL À L'HÔPITAL : OLIVIER VÉRAN UTILISE DE VIEILLES FICELLES EN AGITANT LE CHIFFON ROUGE

A l'instar de la stratégie mise en place par Marisol Touraine, dont le député Olivier Véran avait été rapporteur du PLFSS, et qui visait à stigmatiser les médecins libéraux (mettant en exergue la question du reste à charge au lieu d'évoquer la question du tarif opposable), voici que le même Olivier Véran devenu Ministre s'attaque aux médecins intérimaires.

Il est vrai que la responsabilité du déclin de l'hôpital public incombe largement aux médecins qui, souvent, n'ont eu d'autre choix que de le quitter devant le constat de son état de délabrement avancé. De même, le fameux « trou de la sécu » est-il le fait de médecins toujours plus cupides, ou d'une politique qui n'a pas su moderniser une organisation de soins héritée des ordonnances Debré, ni innover autrement que par des coupes budgétaires ?

Jeunes Médecins s'érige contre une telle propagande délétère à la veille de la campagne présidentielle, alors même que la communauté médicale dans son ensemble a su se montrer plus que résiliente au vu du contexte épidémique que nous venons de traverser, et avec un système de santé toujours plus exsangue.

Ainsi, plutôt que de mener une politique livrant à la vindicte populaire des boucs émissaires tout désignés, **Jeunes Médecins** appelle à ouvrir immédiatement un grand débat sur la Santé pour aborder enfin les réformes systémiques et les enjeux sanitaires à venir.

Cette concertation nationale avec l'ensemble des professionnels de ville, des hôpitaux et des cliniques permettra de dépasser l'épisode du Ségur qui s'est soldé, malgré les milliards dépensés, par l'accélération de la désertion des personnels de santé de l'hôpital public. Pourtant, leur vocation reste intacte.

Ainsi **Jeunes Médecins** demande :

- **Une revalorisation des tarifs opposables** afin d'encourager l'installation de médecins en secteur 1, et favoriser l'accès de tous aux soins de ville ;
- **Une réforme profonde des Ordonnances Debré** pour décroïsonner la recherche et l'enseignement médical, et ainsi créer de vrais pôles d'excellence sous la bannière universitaire ;
- **Une refonte de la carte hospitalière** tant publique que privée afin que tous les acteurs agissent en complémentarité et non plus en concurrence ;
- **Une rémunération plancher des médecins à l'hôpital public** permettant aux **internes** de démarrer leur cursus à 2000 euros par mois au lieu de 1500 euros bruts mensuels ;
- **Un début de carrière** de TOUS LES **praticiens hospitaliers** à 5000 euros mensuels bruts pour les temps plein, tout en revenant sur l'iniquité des grilles créée par le Ségur.

Monsieur le Ministre, vous aimez comme nous l'hôpital public, vous voulez préserver notre système de santé, prouvez-le !

Contact presse

Emanuel Loeb
Président Jeunes Médecins
president@jeunesmedecins.fr
06 50 93 64 60